



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU VILLAGE – VAL ROGER DU VENDREDI 15 OCTOBRE 2010

PARTICIPANTS

Elus : M. PUPPONI, M. VAILLANT, M. MARSAC, M. BONNARD, M. BOULAY, M. BAUER, Mme COQUEL, M. AUGUSTE, Mme MAHIEU-JOANNES

Habitants élus : M. BAYE, Mme BOULAY, M. HULJACK, Mme THIEL

Habitants : M. BALOSSA, Mme BIROTA, Mme BOURA, Mme BOURSRIHAL, M. & Mme BURDAIRON, M. CARLIN, M. CELIER, M. CHEBAUX, Mme CHELIN, Mme CLEMENT, Mme FERET, Mme GAUTHIER, Mme GIBOUDEAUX, M. HINGRE, Mme HUBERT, Mme IBRI, M. LABET, M. QUESNEY, Mme SABOT, Mme SANTOS, M. TAMBI, M. TOMAZ, Mme VAUTIER, Mme VIRZI

Personnel municipal : M. MORAND, Mme EVITA

Extérieur : Major ROZET (police nationale)

En début de réunion, Monsieur Patrice Boulay remet à chaque participant un communiqué de presse de Monsieur Le Maire ainsi qu'un exemplaire du tableau de suivi du Conseil de Quartier, arrêté à la date du 13 octobre 2010.

A 20 h 50, Monsieur Boulay ouvre la séance et rappelle qu'il s'agit de la première réunion depuis la rentrée. Il s'enquière de savoir si tous les membres présents le 5 juin dernier ont bien reçu le compte-rendu : quelques participants informent de leur non-réception.

Un participant fait part d'une remarque déplorant le caractère non-démocratique de l'adoption du compte-rendu précédent par le Comité de Pilotage.

Monsieur Boulay répond que le compte-rendu a été adopté dans le strict respect des clauses de la charte des Conseils de Quartiers, elle-même approuvée par le Conseil Municipal.

Par contre, chaque participant a la possibilité de faire part de ses remarques ou propositions à la séance suivante.

Monsieur Boulay passe alors à l'ordre du jour :

1/ Grands travaux prévus en 2011 et 2012 sur le quartier :

- L'école Saint-Didier est un établissement privé, néanmoins des aménagements périphériques concernent la population riveraine. En décembre prochain, 2 accès seront ouverts rue Victor Gouffé et rue Gambetta. L'ensemble des travaux doit être terminé pour la rentrée de septembre 2011.

- Les travaux concernant la restauration de l'église devraient être bientôt terminés (la mise en chauffe prenant environ 1 mois), l'édifice sera rendu au culte le 15 décembre prochain (avec son mobilier).

- Les travaux de construction de l'école Louis Juvet sis entre la place du Général Leclerc et l'école Marie Curie devraient être terminés en mars 2012. Des informations à ce sujet seront communiquées dans un flash-info distribué dans les boîtes aux lettres dans les jours prochains.

- Le projet de la rue Victor Gouffé débutera fin 2010 pour une durée de 16 mois environ. Le retard est dû à divers facteurs : les terrains ont été vendus en juin dernier, un référé préventif avec huissier a été mis en œuvre, une servitude de cour commune a été établie. Des opérations de désamiantage ont dû être menées. Enfin, dès que les procédures d'appel d'offres avec leur délai incompréhensible auront abouti, la construction proprement dite pourra débuter. Etant ici noté que pour ne pas les retarder davantage la Municipalité avait, de sa propre initiative, anticipé les fouilles liées à l'archéologie préventive (lesquelles n'ont pas donné de résultat digne d'intérêt).

- RD 316 : il est rappelé qu'il s'agit d'un projet mené par le Conseil Général et que dans le premier trimestre 2011, se déroulera la concertation entre le Département, les élus et les habitants. Le dossier a pris du retard, le problème posé par la durée des feux au carrefour et la demande d'une cellule pour le tourne à gauche seront abordés à cette occasion.

- La vitesse excessive de certains véhicules rue Victor Gouffé au niveau de l'entrée de l'école Saint-Didier a été abordée, Monsieur Boulay rappelant que plusieurs commissions municipales travaillent sur ce point et qu'il convient d'attendre le résultat de ces travaux. Même si plusieurs relevés de vitesse ont déjà été faits, il est convenu d'en refaire de nouveaux en déplaçant les jumelles lasers à un endroit moins visible.

- Des habitants demandent que les Polices Nationale et Municipale verbalisent plus régulièrement les véhicules en stationnement interdit, rue Victor Gouffé et rue Jules Ferry afin notamment de faciliter la circulation des bus.

2/ Rentrée scolaire :

En l'absence de Sylvie Joary, Maire-Adjointe aux affaires scolaires excusée, Cécile Coquel fait un point sur le déroulement de la rentrée du 2 septembre 2010. Tout d'abord, elle rappelle que sur le secteur Village/Val Roger, on trouve 3 écoles maternelles, Pauline Kergomard, Louis Juvet et les Galopins et 2 écoles élémentaires Marie Curie et Jean Macé auxquelles il faut ajouter un collège Martin Luther King. Plusieurs changements de directions sont intervenus.

Plus généralement, la ville comprend 22 écoles, 11 maternelles et 11 primaires, 170 enseignants enseignent à 4 000 élèves sur la ville. La rentrée qui s'est très bien passée a connu 2 ouvertures de classes, aux Galopins et à l'école maternelle Pape Carpentier.

La ville verse pour la scolarité des enfants 28 Euros/enfant en primaire et 30 Euros/enfant en maternelle et classe spécialisée, ce qui donne un total de 120 000 Euros.

46 projets d'école ont été financés à hauteur de 60 000 Euros pour l'année 2010 et cette opération sera reconduite en 2011.

- Les services techniques sont intervenus 1800 fois dans les écoles et le budget d'investissement s'élève à 1 360 000 Euros pour les écoles et les restaurants scolaires.

Le quotient familial a été mis en place à la rentrée 2009, il comprend 6 tranches avec un prix de repas allant de 1,50 Euros à 2,95 Euros. Le nombre de repas connaît une hausse de 50 enfants par jour (par rapport au mois d'octobre 2009). Pour mémoire le tarif avant la mise en place du quotient familiale était de 2.95 € pour tout le monde.

3/ Suivi des demandes des habitants (tableau) :

Les parties apparaissant « grisées » sur le tableau correspondent aux demandes qui ont été réalisées.

- Un habitant s'inquiète des conséquences de la fermeture prochaine de la poste principale : le temps d'attente va s'allonger au Village, ce qui va gêner davantage les personnes âgées notamment.

Il est répondu que l'automatisation des guichets sera accompagnée de la présence de conseillers qui aideront le public, notamment âgé. La Municipalité suivra de près les projets de la poste.

- Il convient de prendre des mesures pour interdire le stationnement de véhicules à l'angle de la rue Guerbigny, près de la poste : un habitant propose la mise en place dans cette rue d'un sens unique et la rue Victor Gouffé, en sens unique contraire, ce qui devrait limiter le nombre d'accidents. Monsieur Boulay rappelle que le groupe de travail sur le stationnement sera suivi ultérieurement par la mise en place d'un groupe de travail « circulation » sur l'ensemble de la ville.

Un habitant demande s'il est possible d'agrandir le parking au niveau de l'ex-chapelle.

- Des habitants souhaitent que la Police Municipale intervienne systématiquement lorsque des containers poubelles ne sont pas rentrés par les riverains. D'autres déplorent que la collecte des déchets verts soit rendue difficile par le comportement de certains riverains (sacs de déchets posés à côté de la poubelle), la formule doit donc être améliorée.

- Les arbres qui ont été abattus rue Archinard seront replantés.

- Monsieur Boulay rappelle que ces demandes seront inscrites dans le tableau de suivi et que la consultation de ce dernier permettra de connaître les demandes qui ont été réalisées ou le délai prévu.

- Un habitant fait part de sa satisfaction en matière de fleurissement de la ville, la Mairie est « superbe ».

- Le terre-plein central au carrefour de l'Espérance n'est jamais nettoyé, il est sale : Monsieur Boulay indique que cette remarque sera intégrée dans le tableau de suivi.

4/ Point sur la sécurité :

Un communiqué de presse de Monsieur Le Maire a été distribué aux participants. De nombreuses actions sont menées en faveur de la sécurité dans le quartier : réunion du CLSPD, intervention de la Police Nationale. Néanmoins, on constate une augmentation des atteintes aux personnes dans le Village : la Police Nationale agit mais doit demeurer discrète pendant les enquêtes. Le projet de vidéo-surveillance sur Villiers-Le-Bel progresse et ce, concomitamment avec l'installation de la fibre optique.

- La présence de Monsieur François Pupponi, député, est signalée. Ce dernier fait un point sur le projet de vidéosurveillance qui concerne les 4 communes de Val de France. Le parc comprendra à terme environ 200 caméras, l'appel d'offre sera bientôt lancé. La surveillance des 4 villes sera assurée dans un centre unique à Sarcelles. Le Commissariat de Sarcelles pourra envoyer sans retard les forces nécessaires. Seul la Police Nationale et les magistrats pourront saisir les images et les conserver. Parmi les sites qui seront équipés de caméras, figureront le secteur de la gare, les établissements scolaires, les rues commerçantes, les banques avec leurs distributeurs automatiques de billets, les bureaux de postes...

Le dispositif n'est pas la panacée mais permettra de sécuriser les lieux sensibles et de faciliter la recherche des auteurs des infractions.

- Les travaux d'installation se dérouleront dans le courant de l'année 2011, la pose des caméras devant intervenir fin 2011 début 2012.

Le dispositif sur les 4 communes coûtera 4 à 4,5 millions d'Euros dont 7 à 800 000 Euros sur Villiers-Le-Bel (malgré l'utilisation de la fibre optique moins onéreuse).

- Un habitant interroge sur les regroupements de jeunes ivres devant son commerce : il est répondu que les caméras de vidéosurveillance sont à même de contribuer à résoudre ce genre de problème.

- Un habitant évoque l'abandon de la vidéosurveillance en Grande Bretagne, équipée aujourd'hui de 4 millions de caméras. Les britanniques reviennent en arrière. En conséquence, ne devrions-nous pas renoncer au projet ?

Il est répondu que les britanniques ne renoncent pas à la vidéosurveillance : simplement, ils font évoluer leur dispositif vers moins de caméras et plus de policiers.

- Le Major Rozet, responsable du Commissariat de Police de Villiers-Le-Bel se présente et donne quelques chiffres-clés sur la délinquance constatée sur le quartier. Les statistiques font apparaître 342 faits du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010 (312 pour 2009).

On constate que les violences aux personnes ont augmenté : les vols avec violence passent de 7 à 22, les vols à la tire de 6 à 32. Les autres faits étant stables.

- En ce qui concerne la présence de groupe de personnes alcoolisées ou consommant des stupéfiants dans le centre du Village, de nombreux contrôles et interpellations ont été effectués. Il est à noter qu'il n'existe pas de brigade spécialisée dans ce domaine à Villiers-Le-Bel.

Un arrêté du Maire devrait bientôt faciliter la verbalisation des individus consommant de l'alcool dans certains lieux publics.

- Il y a actuellement 20 fonctionnaires de police au Commissariat de Villiers-Le-Bel mais il est précisé que la présence policière sur la ville est renforcée le soir par des forces mobiles. On trouve également au Commissariat de Villiers-Le-Bel une annexe de la Sûreté Départementale qui travaille sur les « bandes » et la violence urbaine ainsi qu'un service Police Technique et Scientifique.

- Le Major Rozet explique que l'utilisation de la vidéosurveillance peut fournir des preuves à la Police Nationale pour leurs enquêtes. Ces caméras permettent également de détecter une panne de courant immédiate, un accident de voiture, un incendie et le déplacement de bandes.

- Le Major Rozet insiste sur la nécessité de ne pas hésiter à appeler en utilisant le numéro 17. En ce qui concerne la non-disponibilité de véhicules, il explique que les appels sont traités par ordre de priorité et classés par urgence.

- Un habitant demande combien de caméras sont prévues à Villiers-Le-Bel ? Il souhaite que le Conseil de Quartier puisse être consulté sur leurs implantations. Monsieur Le Maire répond que le dossier en est au stade des études, que plusieurs options sont analysées en matière de choix de matériel, portée des caméras, angles, zooms. L'Etat s'engage à financer 50 % du coût du matériel, les personnels étant à la charge des communes. Etant donné le coût global élevé, la mise en place se déroulera en plusieurs tranches. Le résultat de l'étude sera présenté au Conseil de Quartier en février 2011.

- Le Major Rozet explique que suite à certains événements survenus dans d'autres quartiers de Villiers-Le-Bel, le secteur Village a été délaissé : la BST va dorénavant patrouiller en priorité dans le Village. Le Major s'adresse aux personnes ressources présentes et leur communique son numéro de téléphone : 01 34 29 68 01 ou 06 60 08 62 25. Le numéro de la BST est le 06 08 27 32 43.

- La présence de nombreuses ordures sur le Mont Griffard pourrait bénéficier de la présence de caméras qui enregistreraient le numéro des véhicules en cause.

- Des habitants signalent la présence de nombreux véhicules sur les trottoirs : rue Victor Gouffé, rue Jules Ferry, rue du Pressoir, rue d'Hérivaux où les camions bennes ont parfois des difficultés à manœuvrer.

- Un habitant s'étonne que son véhicule ait été verbalisé sur le parking de la poste du Village alors que son disque était visible sur le pare-brise : l'utilisation d'un disque de zone bleue ne permet pas de stationner le long d'une ligne jaune.

- Un habitant s'inquiète de ne pas voir les agents de la Police Municipale patrouiller en scooter et en vélo : la faiblesse des effectifs du service (3 agents au maximum présents sur l'ensemble du territoire communal) ne permet pas d'assurer la surveillance et la sécurisation des scooters.

- Le Major Rozet indique que la Police Nationale verbalisera les véhicules en infraction sur les trottoirs. Il est également précisé que le groupe de travail sur le stationnement fera des propositions pour préciser et clarifier le statut des emplacements de stationnement sur le Quartier.

- Boulevard Carnot en face du collège, des camions stationnent sur le trottoir ainsi qu'un bus.

- Monsieur Le Maire précise qu'il manque effectivement des places de stationnement sur le Village, que la Police Municipale délivre 3 500 timbres amendes par an mais qu'il lui est demandé d'agir avec discernement. Par ailleurs, depuis le mois de juin dernier, la police Municipale coopère au quotidien comme force d'appoint de la "Police Nationale en lieu et place de ses missions de base.

- L'amélioration de l'offre de place de stationnement sur le village se heurte au prix du foncier : à savoir 80 Euros le m2 dans ce secteur. Néanmoins, la création de places supplémentaires d'ici un à deux ans est envisagée.

- Un habitant évoque la création d'un parking réservé aux camions avenue Pierre Sémard au niveau de l'Hôpital Charles Richet : Monsieur Le Maire fait état de l'impossibilité de mettre des arceaux aux entrées et sorties du parking.

Questions diverses :

- Des camions stationnent depuis cet été devant la maison médicale.

- Des habitants souhaitent une plus grande mixité dans la programmation culturelle de la ville.

- Le logiciel permettant de répertorier les nouveaux appartements devant être imposés au titre de la taxe habitation est en cours d'installation.

- La ville s'active plus généralement à lutter contre les agissements des marchands de sommeil ou à les prévenir.

La séance est levée à 0 h 10.

Information : Le prochain « diagnostic en marchant » est prévu pour le 23 octobre à 9 h 45, départ de la Mairie.